UCLouvain

lneer1332

2020

Algemeen en economisch Nederlands - Intermediair niveau deel 2

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	60.0 h	Q1 et Q2

Enseignants	Bosmans Hilde (coordinateur(trice)) ;Bufkens Hilde ;Dachy Valérie ;De Rycke Katrien ;Demeulenaere Isabelle ;Jonkers Sara ;Lambrecht Marie-Laurence ;Van Reet Marie ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'unité d'enseignement de niveau moyen première partie (**LNEER1230**) du BAC 1 ou équivalent. *Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.*
Thèmes abordés	1. Cette unité d'enseignement du néerlandais de niveau intermédiaire orienté vers les sciences économiques et de gestion est basée sur du matériel authentique et destinée à donner aux étudiants les compétences communicatives (expression orale et écrite, compréhension à l'audition et à la lecture) dont ils auront besoin en BAC 3 et dans leur vie professionnelle. 2. Cette unité d'enseignement s'articule sur différents thèmes (mobiliteit en transport, samenleving en maatschappelijke verantwoordelijkheid, vorming en opleiding, media en bedrijfscommunicatie, milieu en energie, werk en bedrijfsleven).
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement l'étudiant est capable de • comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son domaine d'études. • lire des articles non spécialisés sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Niveau B2 compréhension de lecture du « Cadre européen commun de référence pour les langues » • comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision en langue standard sur l'actualité ou sur des sujets d'intérêt général. • suivre l'essentiel d'une conférence ou d'un exposé dans son propre domaine d'études à condition que le sujet soit familier et la présentation clairement structurée. • saisir avec un certain effort une grande partie de ce qui se dit en sa présence, tout en éprouvant effectivement des difficultés à participer à une discussion avec plusieurs locuteurs natifs qui n'adaptent en rien leur discours. Niveau B2- compréhension à l'audition du « Cadre européen commun de référence pour les langues » 1 • s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande variété de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. • développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. • communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. • participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions. • développer une argumentation suffisamment claire pour être compris sans difficulté la plupart du temps. Niveau B2- expression orale individuelle et interactive du « Cadre européen commun de référence pour les langues » • écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. • écrire des lettres plus formelles • noter un message concernant une demande d'information, l'explication d'un problème. • écrire une synthèse en exposant avec précision une information factuelle et pouvoir donner son opinion. Niveau B1 expression écrite du « Cadre européen commun de référence pour les langues » **Code**

	• Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base (cfr. **LNEER1230**) et extension du vocabulaire général et spécialisé (cfr. textes et exercices de vocabulaire Moodle et listes thématiques dans le syllabus) • Structure : consolidation des structures spécifiques du néerlandais. **Culture**: Au niveau de toutes les aptitudes précitées, sensibiliser l'étudiant à la culture flamande et néerlandaise, développer la capacité à apprécier les valeurs transmises par cette culture à travers différents domaines (social, politique, économique, ...). - - - - *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	**En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.** **Evaluation permanente** tout au long de l'année Si la situation sanitaire le permet, c'est-à-dire: cours en présentiel **Examen écrit** en plusieurs parties: PREMIER QUADRIMESTRE • semaine 6: test 1 (pendant le cours): vocabulaire thème 1, les textes sur Moodle, verwarrende woorden: sur 2 points • semaine 9: test 2 (pendant le cours): la matière de test 1 + vocabulaire thème 2, les textes sur Moodle, verwarrende woorden, grammaire : sur 5 points • semaine 14: test 3 (sur site): matière test 1&2 + vocabulaire thème 3, les textes sur Moodle, verwarrende woorden, grammaire + rédaction d'un texte : sur 13 points Les trois tests ensemble interviennent pour 20 % de la note finale et doivent être représentés au Q2 si la note obtenue est inférieure à 10/20 DEUXIEME QUADRIMESTRE • semaine 5: test 1 (pendant le cours): vocabulaire thème 4, textes sur Moodle, verwarrende woorden : sur 2 points • semaine 8: test 2 (pendant le cours): matière test 1, + vocabulaire thème 5, textes sur Moodle, verwarrende woorden, grammaire: sur 5 points • semaine 13: test 3 (sur site) : matière test 1+2, + vocabulaire thème 6, textes sur Moodle, verwarrende woorden., rédaction d'une lettre ou d'un mail et grammaire : sur 13 points + compréhension à l'audition : sur 5 points L'e**xamen oral** a lieu en juin et consiste en une conversation et un jeu de rôle basé sur deux textes vus au cours portant sur des thèmes abordés pendant l'année. Répartition des points entre l'examen écrit et l'examen oral : • 45% écrit • 35% oral • 20% pour la partie évaluation permanente : deux présentations en groupe, présence et participation active aux cours **Attention:** Nous appliquons le système "d'absence absorbante". **Tous les tests sont obligatoires**. Si vous êtes absent (sans justificatif officiel) pour l'une des parties de l'évaluation (sauf les tests 1 et 2), ceci impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. Un étudiant n'ayant pas passé une partie de cette évaluation se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. Si vous êtes absent sans justificatif officiel pour les tests 1 ou/et 2, vous obtiendrez un 0/20 pour ce(s) test(s). Si l'étudiant ne réussit pas l'épreuve de janvier ou remet un certificat médical, il doit obligatoirement repasser cette partie en Q2 (il repassera donc la totalité de l'épreuve, c'est- à- dire janvier et juin). Si celui-ci ne repasse pas cette partie, il obtiendra 0/20 pour cette partie. **La présence au cours (en présentiel ou à distance) est obligatoire**. Si l'enseignant·e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un·e étudiant·e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72). A la session de septembre, l'étudiant est tenu de représenter toute la matière de l'examen écrit (Q1 et Q2) + l'examen oral. La note pour l'évaluation permanente, obtenue pendant l'année, intervient quand celle-ci est en faveur de l'étudiant. Lors de l'examen de septembre, l'étudiant ne repasse donc que la partie écrite et l'examen oral et non plus les présentations. Il est également possible de participer à un project TANDEM avec la KU Leuven à titre volontaire et **si la situation sanitaire le permet (code vert)**. Ceux qui participent sont dispensés de la présentation en groupe du Q2. Si l'année académique commence en code jaune, orange ou rouge, le projet Tandem ne pourra pas se poursuivre. **Si la situation sanitaire (ou autre situation de crise) ne permet pas une évaluation permanente** (par exemple suite à un basculement vers l'enseignement à distance), alors: • L'évaluation écrite (les tests 1, 2 et 3 en Q1 et en Q2) sera remplacée par **un examen écrit à distance** en semaine 14 (Q1) et 13 (Q2) ou pendant la session de janvier (Q1) et de juin (Q2) (vocabulaire, compréhension à l'audition, expression écrite et grammaire = **45%** de la note finale) avec une plateforme permettant une surveillance à distance (proctoring). Les enseignants placeront des tests blancs sur la plate-forme Moodle. La participation à ces tests blancs peut rapporter à l'étudiant un point pour cette partie écrite. • Les **présentations** orales sur Teams pendant l'année comptent pour **20%** de la note finale, et **l'examen oral** sur Teams (basé sur les articles de presse, le jeu de rôle en rapport avec les thèmes abordés au cours et les questions relatives au contenu du cours) comptent pour **35%** de la note finale. Des questions de vocabulaire pourront également être posées durant cet examen oral. Si la plateforme proctoring pour l'examen écrit ne peut, pour quelques raisons qui soient, être utilisée, l'examen écrit sera dès lors annulé et remplacé uniquement par **les présentations et l'évaluation orale** basée sur le jeu de rôle et les articles de presse en rapport avec les thèmes abordés au cours, les questions relatives au contenu du cours et questions de vocabulaire. Cette note constituera alors **100**%de la note finale. Si l'enseignante émet un doute quant à la performance réalisée par un·e étudiant·e lors d'une évaluation écrite certifcative, l'enseignante interrogera oralement cet·te étudiante sur cette même matière dans les jours suivants cette évaluation afin de porcéder à une vérification des compétences de cet.te étudiant.e. Tenant compte de la situation sanitaire, **si la possibilité nous est toutefois laissée d'organiser un examen écrit en présentiel**, nous opterons pour cette possibilité et organiserons un examen écrit en présentiel portant sur le vocabulaire, la grammaire, l'expression écrite et la compréhension à l'audition. L'examen oral serait maintenu en complément pour évaluer les compétences communicatives orales des étudiants

Méthodes d'enseignement	**En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.** **Si la situation sanitaire le permet** (code vert), cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning. Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par • des présentations interactives données par des étudiants sur les thèmes des textes du livre 'Vers une communication professionnelle'. • des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations) et écrite (rédaction de lettres et textes) • des activités réceptives : textes écrits et oraux (multimédia) accompagnés d'exercices de compréhension et de vocabulaire. • des explications grammaticales et exercices (oraux et écrits) portant plus particulièrement sur les points de grammaire qui posent problème aux francophones. **Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage** : les listes de vocabulaire thématique et les textes du livre 'Vers une communication professionnelle, Néerlandais B2 - , Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition, septembre 2020), les exercices de vocabulaire sur Moodle (plate-forme e-learning ILV), les textes relatifs à l'entreprise de la classe rédigés par les étudiants sur l'outil de présentation Prezi ainsi que la préparation de deux présentations en groupe. **Si la situation sanitaire ne le permet pas** (code jaune ou orange), les enseignants mettront en place un système de rotation dans lequel le plus grand nombre possible d'étudiants auront la possibilité de suivre les cours en présentiel. Les autres étudiants suivent le cours partiellement sur Teams à distance et en e-learning sur Moodle. En cas de code rouge (ou orange), cette unité d'enseignement aura lieu sous forme d'enseignement à distance. **En fonction de la situation (sanitaire ou pour des raisons pédagogiques par exemple), le cours peut à tout moment basculer en enseignement à distance.**
Contenu	Cette unité d'enseignement a pour objectif l'apprentissage du néerlandais de niveau intermédiaire orienté vers les sciences économiques et de gestion. Cette unité est basée sur du matériel authentique et vise à donner aux étudiants les compétences communicatives dont ils auront besoin en 3è année et dans leur vie professionnelle. L'accent sera mis sur l'expression orale et écrite, la compréhension à l'audition et à la lecture. **Outils pour l'étude et le travail en auto-apprentissage** : les listes de vocabulaire thématique et les textes du livre 'Vers une communication professionnelle, Néerlandais B2 - , Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition, septembre 2020), les exercices de vocabulaire sur Moodle (plate-forme e-learning ILV), les textes relatifs à l'entreprise de la classe rédigés par les étudiants sur l'outil de présentation Prezi ainsi que la préparation de deux présentations en groupe.
Ressources en ligne	http://moodleucl.uclouvain.be LNEER1332 - Algemeen en zakelijk Nederlands - INGE/ECGE - 1BA
Bibliographie	• Néerlandais B2 - Vers une communication professionnelle, Hilde Bosmans, Katrien De Rycke et al., De Boeck, 1re édition | septembre 2020 | 320 pages 9782807330078 • Moodle (plate-forme e-learning ILV)
Faculté ou entité en charge:	ILV

Force majeure

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Q1: 1. Le plan A= code orange et pas d'autorisation pour organiser un ecamen écrit en présentiel en semaine 14 En code orange nous pouvons organiser un examen écrit en janvier sur le campus de LLN et cet examen écrit aura dans ce cas lieu aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous : *LNEER1332-ECGE=E Lundi 18/01/2021 14h00 15h30* *LNEER1332-INGE-PPE=E Vendredi 22/01/2021 14h00 15h30* Comme annoncé précédemment, le contenu de l'examen portera sur les dossiers 1,2 et 3 (livre), les 'verwarrende woorden' (Moodle), un exercice de grammaire productive comme ceux que nous avons eus tout au long de ce semestre ainsi qu'une expression écrite basée sur un des textes des dossiers (livre) et sur les présentations du q1 (les rapports du prezi concernant l'entreprise choisie par votre classe) 1. Le plan B = code rouge En code rouge, nous ne pourrons pas organiser un examen écrit sur le site de l'université. Cet examen écrit sera dès lors remplacé par une conversation individuelle de 10 minutes avec votre enseignant sur TEAMS. Le jour et l'heure de votre examen seront choisis en fonction de vos disponibilités et de celles de l'enseignant. Votre inscription à cet examen individuel se fera via Moodle. Le contenu de cette entrevue orale portera sur 1 des textes du livre et sur la présentation qui accompagne ce texte (le rapport du prezi de l'entreprise choisie par la classe) q1 (= le contenu de l'expression écrite que nous vous aurions demandé au plan A. Elle se fera donc oralement dans le scénario B. • Le vocabulaire et la grammaire seront testés au q2

En semaine 14 nous mettrons à nouveau un test sur Moodle selon le même principe que les tests 1 et 2 : la participation à ce test vaudra 1 point pour l'évaluation du Q1.

Quant à la répartition des points de la session de janvier, elle sera comme suit :

	Test 1, 2 en 3 sur Moodle	Examen écrit janvier	Examen oral sur Teams	Presentation Q1	Total points Q1
Plan A	**3 points**	**17 points**	/	10 points mais seront pris en compte pour votre résultat final de l'année au **Q2**	**20 points** = 1/5 du résultat de l'année
Plan B	**3 points**	/	**7 points**	**10 points**	**20 points** = 1/5 du résultat de l'année

Q2

1. Le plan A= code orange et autorisation pour organiser un ecamen écrit en présentiel en semaine 13

LNEER1332-ECGE +PPE1=E *mardi 11/05/2021* *16h15* *18h00*

LNEER1332-INGE=E *mardi 11/05/2021* *14h00* *15h45*

L'examen de rattrapage Q1: mercredi 16/06/2021 à 11h00.

Quant à la répartition des points de la session de juin, elle sera comme suit :

	Test 1, 2 sur Moodle	Examen écrit Q2 mai/juin	Examen oral en présentiel ou sur Teams	Presentation Q1 +Q2	Total points
Plan A + B	**2 points**	**23 points**	35	20 points	**80 points + 20 points Q1 = 100 points**

2. Le plan B = code orange et pas d'autorisation pour organiser un examen écrit en présentiel en semaine 13.

Examen écrit Q2 (tous les étudiants): mecredi 16/06/2021 à 14h00.

Plan A et B: examen oral pendant la session sur campus ou sur Teams.

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences philosophique, politique et économique	PPE1BA	5	LNEER1230	
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	5	LNEER1230	
Bachelier : ingénieur de gestion	INGE1BA	5	LNEER1230	